

Le nombre d'exclus du chômage toujours incertain

SOCIAL Ni Cocom ni Région ne connaissent précisément leur nombre

► Les premiers exclus des allocations de chômage se sont rendus dans les CPAS.

► On ne connaît toujours pas leur nombre exact.

► Les CPAS bruxellois demandent toujours un meilleur financement de l'Etat fédéral.

Dès le 2 janvier, les syndicats et les élus communaux craignaient une ruée vers les CPAS de la part des Bruxellois exclus des allocations de chômage. Lors de la première semaine, les files ne furent longues que dans quelques communes et on ne sait toujours pas exactement combien de personnes ne touchant plus d'allocation se sont rendues dans les CPAS. Il est également impossible pour l'instant de savoir combien de personnes sur les 4.694 exclus ont véritablement droit au revenu d'intégration sociale (RIS) accordé par les CPAS.

Ce mercredi, environ 80 citoyens touchés de près par ces exclusions décidées par le gouvernement Di Rupo ont manifesté leur volonté de voir cette

mesure abolie. Ils ont été reçus par Laurette Onkelinx mais en attendant, rien n'a changé et les CPAS s'inquiètent.

Dès la mi-février, plusieurs députés ont interpellé en commission des Affaires sociales de la Cocom, la ministre Céline Fremault (CDH). Ils voulaient principalement connaître les premières tendances et réclamer un soutien de la Cocom pour leurs démarches auprès du fédéral.

Aujourd'hui, le RIS est payé à 70 % par le fédéral. Ce dernier, via le ministre Willy Borsus (MR), avait annoncé que l'aide pour les CPAS passerait à 64 millions d'euros. « Le 7 février, Willy Borsus rappelait qu'indéniablement l'afflux massif attendu n'avait pas eu lieu, en tout cas pour le moment, et que les 64 millions annoncés triomphalement lors des vœux du MR seraient ramenés à 19,6 millions au bénéfice des CPAS », a rappelé Michel Colson (FDF). Sans cette aide du fédéral, la charge des CPAS sera reportée sur les communes bruxelloises dont les finances ne sont pas au beau fixe.

« A l'heure actuelle, il est impossible de dresser un bilan des nouvelles demandes aux CPAS. On est, pour l'instant, très loin des chiffres annoncés, mais les

demandes arrivent progressivement et émanent encore probablement des personnes les mieux informées sur la réforme du chômage et sur leur situation, a répondu la ministre en charge de l'aide aux personnes, Céline Fremault. *L'Observatoire de la santé et du social a contacté le service public de programmation (SPP) Intégration sociale qui a donné le même type de réponse : les allocations de chômage payées fin décembre couvrent le mois de janvier et c'est donc maintenant que les demandes vont affluer.* »

De plus, les CPAS disposent de 30 jours pour se prononcer sur l'octroi du RIS. Début mars, la Cocom et la Région bruxelloise devraient recevoir des données plus précises quant au nombre de RIS distribués. Selon les résultats, il sera peut-être demandé aux CPAS bruxellois de mieux communiquer auprès des citoyens exclus du chômage afin de leur expliquer leurs droits.

Quant au financement des CPAS, le fédéral devrait relever de 3 % sa participation financière dans le RIS et atteindre ainsi les 20 millions d'euros évoqués par Willy Borsus. Et les 44 millions restants serviront à améliorer les politiques en matière de formation et de mise à l'emploi. ■

VANESSA LHUILLIER